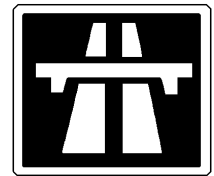


CO.P.R.A. 184



B.P.30035 Eragny 95611 Cergy Cedex
<http://www.copra184.org>
e-mail : contact@copra184.org

Janvier 2012

A104 : une ABERRATION Pourquoi le CO.P.R.A. 184 la combat-il depuis 20 ans?

Depuis vingt ans maintenant, le CO.P.R.A. 184 se mobilise et s'oppose avec force et détermination au projet A104 de « Prolongement de la Francilienne dans l'Ouest Parisien », sur 22 km, de MERY-sur-OISE (Val d'Oise) à POISSY-ORGEVAL (Yvelines).

La forte mobilisation des populations repose sur des **arguments irréfutables** qui ont conduit trois Premiers Ministres à annuler ce projet (Messieurs BEREGOVY, BALLADUR et JOSPIN) à savoir :

1) La réalisation proposée, au milieu des villes, est stupéfiante et irresponsable.

De nombreuses habitations individuelles et collectives, ainsi que des établissements scolaires et hospitaliers, des aires de jeux et de loisirs et des terrains de sports, sont concernés.

Près de 200 000 personnes seraient touchées de plein fouet par une pollution chimique de proximité, dénoncée à l'unanimité par les Communautés Scientifiques et Médicales nationales et internationales.

En France, près de 18 000 personnes meurent chaque année à cause de la pollution générée par de telles infrastructures : soit près de **quatre fois plus que les accidents de la route**.

De plus, ce projet engendrerait un niveau sonore important à cause d'un flux supplémentaire de véhicules (120 000 véhicules par jour annoncés dont 20% de poids lourds).

2) Le fameux « Prolongement » faussement présenté comme le « Bouclage de la Francilienne » s'achèverait, en fait, en cul de sac à ORGEVAL sur le plus grand échangeur d'Europe (Mariage de l'A13 – RN13 – A14 et A104 soit 55 hectares, 4 fois l'échangeur de Rocquencourt – 330 000 véhicules par jour). Le trafic s'écoulerait ensuite sur les axes A13 – A12 – A86 – N12 – N118 et A10 déjà saturés.

Cela est une aberration totale car aucun bouclage ne sera réalisable ensuite, la plaine de VERSAILLES et la Vallée de CHEVREUSE étant des sites classés.

Ce qui serait insupportable pour Orgeval le serait tout autant pour Achères (ainsi que pour les villes voisines : Poissy, Carrières sous Poissy, Triel, Verneuil, Vernouillet ...) si l'A104 s'arrêtait à Achères.

Que l'autoroute s'arrête à Orgeval ou à Achères, qui pourrait croire qu'à quelques kilomètres, à vol d'oiseau, nous ne serions pas tous touchés par la congestion totale prévisible du réseau existant, par l'arrivée de l'A104.

3) Le coût prévisionnel des 22 km est exorbitant : près de 3 Milliards d'Euros soit environ 130 000 Euros le mètre (!) ce qui en ferait l'une des 3 infrastructures routières les plus chères de France. Ce « serpent de mer » avec trois franchissements de la Seine, représenterait à lui seul environ 30% du coût total des infrastructures routières prévues dans le SNIT.

S'il faut tant d'argent pour protéger, de manière très imparfaite, les populations concernées, c'est la démonstration que ce tracé n'a rien à faire dans nos villes.

Est-il responsable, dans la crise économique et sociale que nous traversons, d'investir un tel budget au détriment des transports collectifs si utiles, si nécessaires et si efficaces en zones urbanisées denses ?

4) Il est constamment avancé que ce genre d'infrastructure concourt au développement économique.

Si cela était pertinent, la France qui s'enorgueillit d'avoir le meilleur réseau routier au monde, devrait avoir le meilleur taux de croissance.

S'il fallait une preuve de ce non sens, comment expliquer que la ville aveyronnaise de RODEZ détient le plus bas taux de chômage en France grâce à son développement économique. Les routes n'y sont donc pour rien.

A terme, la construction d'une autoroute n'est pas créatrice d'emplois. Elle ne fait, au mieux, que les déplacer.

5) Aujourd'hui, une nouvelle justification de l'A104 par les Autorités politiques :

En ce qui concerne la future « Plateforme multimodale d'Achères », nommée maintenant « Port Seine-Métropole », nous déplorons qu'elle soit aujourd'hui la raison invoquée pour justifier la réalisation de l'A104, alors qu'elle n'en est ni techniquement ni légitimement la cause.

Le projet actuel de Prolongement de la Francilienne n'est pas la solution adaptée à la desserte de cette future plateforme.

De plus, le projet de plateforme multimodale d'Achères a pratiquement été passé sous silence, lors du Débat public qui s'est déroulé de mars à juin 2006.

Les atteintes irréversibles à notre environnement, à notre qualité de vie, à notre patrimoine et surtout à notre santé, ont conduit le CO.P.R.A. 184 depuis 20 ans, à refuser toute autoroute en zone urbanisée.

Cette position engendre de la part des Autorités Décisionnaires, de certains Elus et de certains Médias la question suivante :

« Vous n'en voulez pas... mais alors, que proposez-vous ? »

➡ Le CO.P.R.A. 184 ne dispose d'aucune ressource matérielle (budgétaire et technique) ni de ressources humaines (ingénieurs, experts) pour proposer une autre solution.

Le CO.P.R.A.184 a pour vocation la défense des intérêts des populations concernées, par une information et une mobilisation permanentes.

Nous sommes en démocratie un contre pouvoir qui n'a aucune autorité pour proposer tant aux populations qu'aux pouvoirs publics, quelque alternative que ce soit à la décision prise en octobre 2006 par le Ministre des Transports.

➡ **Avant de créer toute nouvelle infrastructure autoroutière, le CO.P.R.A. 184 demande que soient déjà examinées :**

- L'amélioration du réseau routier existant en supprimant les intersections à niveau et les goulets d'étranglement, sources d'embouteillages importants aux heures de pointe.
- La réalisation de l'échangeur prévu à l'origine entre la RN184 et l'A14 à Saint-Germain-en-Laye pour éviter les encombrements.
- L'amélioration de la protection des riverains des infrastructures existantes (enfouissement, tunnels, casquettes simples ou doubles, merlons etc. etc.).
- La réalisation de la tangentielle ferrée Ouest (de Versailles à Cergy-Pontoise) réclamée depuis de très nombreuses années. Cette liaison parallèle à la RN 184 pourrait sérieusement la soulager (service voyageurs et trafic FRET).

➡ **Jusqu'alors, le CO.P.R.A. 184, n'a rencontré que l'obstination des Hauts-Fonctionnaires soutenus par certains Politiques insensibles à notre santé et à notre environnement, mais n'a jamais reçu de proposition recevable à soumettre à ses mandants et respectant entre autre le Grenelle de l'Environnement.**

Tous les arguments développés précédemment nous paraissent indispensables pour bien situer les responsabilités des parties et pour bien préciser la position du CO.P.R.A. 184, position que tous nos adhérents et sympathisants pourront adapter, avec leurs mots, si l'Etat décidait d'ouvrir l'enquête préalable à la D.U.P.